

**Sujet:** Fil d'actualités numéro 21, février 2014.

**De :** "> Haut Conseil des biotechnologies (par Internet, dépôt 20214-61-0-0000000066@sbr08.net)" <hcb@hautconseildesbiotechnologies.fr>

**Date :** Mon, 3 Feb 2014 08:00:01 +0100 (CET)

**Pour :** Madame Annette Molet <annette.molet@hautconseildesbiotechnologies.fr>



**Février 2014, n° 21**

Le Cour de justice de l'Union européenne avait, dans un arrêt de 2011, défini le pollen comme un ingrédient, ce qui aurait posé des problèmes techniques de contrôle et aurait pu entraîner l'étiquetage «OGM» du miel. D'après discussions ont depuis agité producteurs, filières concernées et décideurs politiques. Le Parlement européen a finalement adopté un texte selon lequel le pollen est bien un «constituant naturel» du miel et non un «ingrédient». Ce texte doit maintenant être discuté avec les gouvernements des États Membres pour un arbitrage final.

La présence éventuelle de pollen GM dans le miel ne nécessiterait donc pas d'étiquetage obligatoire.

Le CS du HCB avait précédemment abordé le sujet dans un avis.

[pour en savoir plus...](#)

et [l'avis du Comité scientifique du HCB](#)

A l'initiative des sénateurs J. Bizet et R. Yung, le Sénat a rendu publique une proposition de résolution européenne concernant la mise sur le marché et la brevetabilité des semences et obtentions végétales. Dans le sillage de la recommandation rendue en juin dernier par le CEES du HCB, le Sénat y appelle, entre autres, à soutenir des règles de propriété intellectuelle qui permettent de préserver un tissu dense et diversifié de sélectionneurs et, ce faisant, d'encourager l'innovation. Il rappelle que la priorité doit être accordée à une protection par le certificat d'obtention végétale (COV) et il demande au Gouvernement de défendre ces orientations au sein du Conseil européen.

[pour en savoir plus...](#)

et la [recommandation du Comité éthique, économique et social du HCB](#)

Le rapport d'initiative coordonné par la députée européenne Marit Paulsen a été adopté par la Commission de l'agriculture du Parlement européen. Il invite la Commission à mieux soutenir l'industrie européenne des semences, à favoriser la préservation de la diversité variétale et à encourager la recherche, y compris dans le domaine des biotechnologies.

[pour en savoir plus...](#)

La Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt vient d'être adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale. Elle entérine la création des groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE), nouvel outil devant permettre le développement de démarches collectives pour une agriculture durablement performante. Le budget prévu pour aider les exploitants agricoles groupés autour de projets collectifs et souhaitant expérimenter de nouveaux processus d'innovation en faveur de l'agro-écologie, est augmenté de 2,7 à 6,7 millions d'euros.

[pour en savoir plus...](#)

Le journal *Les Échos* relate la montée en puissance aux USA des demandes d'étiquetage obligatoire des aliments contenant des OGM. A ce jour, les initiatives de différents États ont échoué et le Congrès reste très partagé. Cela n'empêche pas certains professionnels de se préparer à une plus grande transparence sur le recours ou non à des ingrédients d'origine GM. Un géant de l'agro-alimentaire américain, par exemple, retire les OGM des matières premières nécessaires à la fabrication des céréales pour petit déjeuner.

Ce «retour en arrière» ne serait cependant pas possible pour la plupart des produits alimentaires tant les OGM sont omniprésents aux USA (70% des aliments commercialisés en contiennent).

[pour en savoir plus...](#)

et aussi [ce lien...](#)

D'après le site web Enviscope, des députés travaillent pour que le «principe de précaution» ne soit plus inscrit dans la Constitution, mais dans la loi, afin de mettre fin à ce qu'ils considèrent comme certains excès. Des associations s'insurgent contre ce qu'elles considèrent de leur côté comme une croisade anti-environnementale.

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective a quant à lui publié un rapport présentant ses réflexions sur la mise en œuvre de ce principe.

[pour en savoir plus...](#)

et également [ce lien...](#)

Le centre de recherche anglais *John Innes Center* a mis au point une tomate GM de couleur violette riche en anthocyanes. Le centre indique que ces composés naturels ont été identifiés comme des facteurs protecteurs en santé humaine, et que cette tomate pourrait répondre à une demande des consommateurs. La première récolte vient d'avoir lieu au Canada.

[pour en savoir plus...](#)

L'Académie d'agriculture de France a rendu public un travail de réflexion sur les plantes génétiquement modifiées. Elle recommande que «l'usage des PGM (soit) évalué dans une approche de type coûts-bénéfices, prenant en compte les différents contextes sociaux, écologiques et économiques». Les questions scientifiques et agronomiques devraient être approfondies, ce qui passerait par des essais en plein champ.

[pour en savoir plus...](#)

Les liens vers des sites Internet tiers inclus dans ce message sont valides au moment de la rédaction. Néanmoins, nous ne pouvons garantir qu'ils le seront encore au moment de la lecture du *Fil d'actualités*.

Les propos repris ici n'ont pas vocation à refléter les positions du HCB ou de ses Comités. *Fil d'actualités* n'est pas une revue de presse, il vise simplement à servir de support d'information en pointant des sujets évoqués dans certains media spécialisés et susceptibles de nourrir les réflexions.

**Haut Conseil des biotechnologies, 244 boulevard Saint Germain, 75007 PARIS**  
[www.hautconseildesbiotechnologies.fr](http://www.hautconseildesbiotechnologies.fr)

Pour vous abonner à *Fil d'actualités*, cliquez [ici](#) !

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en nous adressant un [mél.](#)

Cliquez [ici](#) pour ne plus recevoir le *Fil d'actualités*